

# Compte-rendu du conseil municipal De St Martin en Vercors

Séance du 1<sup>er</sup> octobre 2013

**Présents** : Claude Vignon, Isabelle Bailliard, Giovanni Cadeddu, Valérie Guillet, Gérald Idelon, Paul Bertrand

**Excusés ayant donné pouvoir** : Carine Michel (pouvoir à Isabelle Bailliard), Pierre Barbier (pouvoir à Giovanni Cadeddu)

**Absents** : Martin Béchier, Sandra Perrier, Yves Guillet

## Délibérations du conseil

→ L'espace nordique d'Herbouilly présente son projet de création d'une voie blanche reliant la plaine d'Herbouilly depuis le départ des pistes. A cette fin, il sollicite l'autorisation de création d'une piste forestière supplémentaire de 300m de long entre le carrefour du pot du loup et l'entrée de la plaine d'Herbouilly. Le conseil approuve la création de cette piste, et décide l'exploitation en régie de la coupe d'emprise de la piste créée. *Voté à l'unanimité*

→ Approbation de la Décision Modificative du Budget : augmentation de crédit pour les opérations d'investissement. *Voté à l'unanimité*

→ le contrat de prestation de déneigement des routes communales éloignées est reconduit avec Mr Pierre Bottala, selon un tarif horaire de 77 €. *Voté à l'unanimité*

→ Approbation de la vente d'herbe de la parcelle communale sous le village à Mr et Mme Porcheron pour l'année 2013, pour un montant de 50€. *Voté à l'unanimité.*

→ Le conseil décide d'effectuer des travaux de voirie en 2014 pour un montant de 20 000€HT, et sollicite auprès du Conseil Général de la Drôme une subvention dans le cadre de la dotation cantonale de voirie. *Voté à l'unanimité.*

→ Le conseil décide de refaire l'ensemble de la toiture de la salle des fêtes et du bâtiment du camping pour un montant de 59 911,11€HT, et sollicite auprès du Conseil Général de la Drôme une subvention dans le cadre de la Dotation Cantonale et de la Caisse de secours. *Voté à l'unanimité.*

## Décisions du conseil

→ La commune a obtenu deux offres pour l'étude géophysique de l'intégralité du lotissement La Chicoune. Les mesures électriques seront commandées auprès de la société Hydrophy dans un premier temps seulement.

→ Une visite de terrain a eu lieu sur le site de l'impluvium de Darbonouze, en présence du maire, de l'ADEM, du berger et de l'ONF. Les travaux sont souhaités avant l'hiver, sous réserve de l'obtention de l'accord de la subvention. Pour la réalisation du projet, le conseil autorise la coupe de quelques résineux dans la réserve naturelle.

→ Le Maire rappelle l'existence d'une enveloppe de l'Etat au titre des amendes de police, pour un montant de 14 400€, dédiée à l'aménagement et la sécurité des places de la boulangerie et du lavoir. L'entreprise Cheval a été retenue pour un montant de 18 000€ TTC sur cette opération, et les travaux commenceront le 10 octobre.

→ La commission urbanisme réunie a validé le lancement du projet de modification simplifiée du PLU pour l'acceptation des façades en bois sur les zones U1. Une réflexion est en cours pour l'autorisation des toitures terrasses et des couvertures végétalisées, en s'appuyant sur la Charte du Parc et son référentiel d'architecture.

→ La mise en place de la dématérialisation des procédures nécessite l'installation d'une imprimante avec fonction scanner et trieuse. Un avenant au contrat actuel sera signé avec le prestataire Infinity bureautique, pour un supplément de 45€HT/mois.

→ Paul Bertrand a transmis des exemples de conventions de chasse des communes voisines pour étude. Les projets de convention seront à étudier pour le prochain conseil .

→ une réunion sera organisée avec le gérant du camping et l'ACCA, en présence du maire et des adjoints, suite à l'incident des tirs sur le camping durant le ball-trap d'août dernier.

#### **→ Information au conseil**

→ les plans de la maison Roche ont été transmis à l'architecte chargé de la réalisation du dossier de permis de construire des logements de la maison Roche. La consultation pour la réfection de la charpente et de la couverture est en cours, et une commission sera chargée de travailler sur la consultation des entreprises pour les menuiseries extérieures.

→ la coupe de bois communale a bien été vendue lors de la récente vente, pour un montant de 15 000€ environ.

→ La commission école a rencontré le nouvel inspecteur d'académie à l'école, qui leur a demandé la validation des futurs horaires scolaire pour la rentrée 2014-2015 avant le 15 novembre.

*Secrétaire de séance : Gérald Idelon*